



---

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – MONTVALEZAN**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 25 janvier 2023**

---

Date de convocation : 17 janvier 2023

Date d'affichage : 17 janvier 2023

Membres en exercice : 07

Membres présents : 5

Membres absents : 2

Membres ayant donné pouvoir : 01

Le 25 janvier 2023 à 8h30, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Montvalezan, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de ces séances  
**Etaient présents :** Jean-Claude Fraissard, Président, Catherine Garandel, Vice-Présidente, Odile Villiod, Magali Vinson (pouvoir de Marguerite Arpin), Arlette noir

**Etaient absents :** Laurent Hanicotte

**Etaient excusés :** Marguerite Arpin

**Etaient invités :** Audrey Chérancé dossier Perros-Guirec, Philippe Gimbret, Responsable Finances, , Didier Charvet, DGS

**Secrétaire de séance :** Arlette NOIR

---

Approbation PV du 28 novembre 2022 à l'unanimité, pas de remarques.

-----  
**1 – Questions diverses**

**1.1 Perros-Guirec – point organisation accueil avril 2023**

Didier Charvet – cette année, nous devrions accueillir 11 jeunes + 2 accompagnants

Odile Villiod – comment ça se fait qu'ils ne sont que 11 enfants cette année ?

Audrey Chérance – vu avec Régine H, Perros Guirec = réduction des effectifs car problématique budgétaire

**Sur les familles d'accueil**

Didier Charvet – nous avons lancé l'appel aux familles d'accueil via la Lettre Mensuelle d'Information de décembre 2022 – relances faites sur Illiwap le 11 janvier + Lettre Mensuelle publiée ce mercredi 25 janvier.

Actuellement = 1 seule proposition d'accueil pour 1 jeune



Message Accueil de Perros-Guirec avril 2023, recherchons familles x

## Perros-Guirec 2023, familles d'accueil

**Comme chaque année, nous aurons le plaisir de recevoir 11 jeunes en provenance de Perros-Guirec du samedi 15 au 22 avril 2023. Nous recherchons des familles d'accueil.**

Être famille d'accueil, c'est offrir le gîte, assurer le dîner et le petit-déjeuner, conduire et récupérer votre invité à son point de rendez-vous à La Rosière en tout début de matinée et en fin d'après-midi.

**Être famille d'accueil, c'est avoir la satisfaction de faire découvrir notre territoire** et partager nos montagnes avec des jeunes provenant d'un autre horizon.

Yassin, 7 ans ; Josselin 10 ans ; Eléonore 11 ans ; Albin, 12 ans ; Noémie, 13 ans ; Emmanuelle, 12 ans ; Alban, 13 ans ; Loup, 13 ans ; Elliott, 14 ans ; Marine, 15 ans ; et Jules, 17 ans se sont inscrits pour nous rendre visite au mois d'avril prochain.

**Pour tous renseignements ou proposer votre candidature à l'accueil d'un ou plusieurs jeunes Perrosiens, contactez Audrey en mairie de Montvalezan [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)**

Le séjour CCAS été 2023 concernant cette fois, les enfants de Montvalezan qui se rendront à Perros-Guirec, se déroulera du samedi 8 juillet au samedi 15 juillet. Il sera ouvert aux enfants nés entre 2008 et 2014 inclus (nombre limité). A noter, pour accueillir au mois d'avril des jeunes de Perros-Guirec, l'inscription de ses propres enfants au séjour été n'est pas une obligation (ni implicite). De même, la réciprocité n'est pas automatique, votre enfant peut participer au séjour estival sans avoir accueilli chez vous un jeune Perrosien au mois d'avril

VOTRE CONTACT = Audrey CHERANCE 04 79 06 84 12 [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

**Par avance GRAND MERCI à toutes et tous pour vos propositions.**

Catherine Garandel – propose de faire passer un appel aux familles via l'école  
Jean-Claude Fraissard – compléter la communication qui a d'ores et déjà été réalisée par un courrier aux familles qui ont déjà accueilli ou participé+ suggère d'appeler par téléphone les contacts que nous avons - vérifier que l'information est bien arrivée.  
Odile Villiod – confirme – propose de faire un courrier à ceux qui ont également envoyé leurs enfants en séjour à Perros-Guirec  
Magali Vinson – propose - penser aussi à faire passer une information aux familles via le ski club et les entraîneurs

### Sur la logistique

Audrey Chérance – concernant le prêt du matériel, nous avons les accords favorables de La Trace et Olympic Sports – cela permet de répondre aux besoins  
Concernant la restauration de midi – présentations des offres réceptionnées en mairie



Choix = validation de l'offre LE PARADIS (formule 13€/repas avec menu proposé pour l'ensemble de la semaine).

## **1.2 Arbitrage des demandes de subventions à vocation sociale par les associations – propositions pour préparation du budget**

Philippe Gimbret présente les demandes dossiers de demandes de subventions reçus en mairie – 12 demandes – 10 subventions proposées pour le vote au budget 2023

Montant total proposé = 2 200€

### Discussions :

Concernant le Club des jours heureux

Philippe Gimbret – nous n'avons pas reçu de demandes pour le Club des Jours Heureux Arlette Noir – il se pourrait que l'association s'éteigne

Jean-Claude Fraissard – indique - dans ma position du président CCAS, j'espère que cette association continuera ; un gros travail a été fait – le constat, beaucoup d'adhérents, mais peu de gens de Montvalezan (1 dizaine sur 50/60 personnes)

Arlette Noir – je suis exactement du même avis – nous avons environ 60 adhérents et même jusqu'à 73 en pointe – des gens de Ste Foy, Séez, Bourg-St-Maurice, Peisey, Aime...etc – je dis souvent que « nous avons fait l'intercommunalité avant l'heure » – heureusement d'ailleurs, car nous n'aurions pas pu faire de voyages avec uniquement 10 personnes de Montvalezan – regrette - lors de la dernière Assemblée Générale, nous avons prévenu qu'il fallait désigner un nouveau bureau – pour autant, personne ne s'est proposé.

Magali Vinson – estime - les jeunes retraités ne sentent pas comme faisant partie du public concerné – une différence se fait entre le 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> âge

Arlette Noir – rappelle - quand l'Abbé Poupon avait créé le Club des Jours Heureux, lui qui accueillait les « jeunes » de la ville de Sens (Yonne), voulait à l'opposé, emmener aux 4 coins de l'Europe les « vieux » de Montvalezan qui n'étaient jamais sortis de la commune - – actuellement, les gens de cette tranche d'âge ont l'habitude de sortir, de voyager, et ils sont autonomes pour le faire.

Magali Vinson – interroge – serait-il opportun de fusionner avec d'autres clubs ? Ste-Foy ?

Arlette Noir – A Ste-Foy, il n'existe plus ce type de club – c'est Villaroger qui l'a récupéré

Jean-Claude Fraissard – pour que cela fonctionne, tout dépend de la personne à la tête de l'association

Parmi les critiques formulées à l'encontre de l'association, que je regrette, certains montraient du doigt l'importante trésorerie que disposait cette association ; mais il faut bien conserver des fonds pour pouvoir organiser un grand voyage

Magali Vinson – c'était une association très vivante qui gagnait des fonds par ses propres moyens – rappelle même que l'association avait aussi décidé de ne pas demander de subvention à la mairie pendant la période COVID.

Catherine Garandel – quand je m'occupais du Sou des Ecoles, nous recevions les mêmes critiques

### Discussion sur l'engagement associatif

Arlette Noir – le covid a beaucoup perturbé cet engagement



DC – ce problème d’engagement associatif est général – exemple de l’association RocNRoz – pour valoriser cet engagement au niveau communal, j’avais suggéré l’an passé en réunion maire-adjoints de faire une action de reconnaissance du bénévolat - suggère la création d’un prix du type le « bénévole de l’année de Montvalezan » - principe = sélection de 3 noms suite à propositions formulées par les associations elles-mêmes, personnes répondant à un cahier des charges (minimum 10 ans d’engagement par exemple) puis élection - remise d’un prix en même temps que les prix des maisons et jardins fleuris par exemple

Pas de décision - en réflexion

-----

### **1.3 Travail budgétaire – bilan 2022 et propositions pour 2023**

Philippe Gimbret détaille le Compte Administratif Provisoire pour l’année 2022 = à date 324 862 € de dépenses de fonctionnement pour 364 862 € de dépenses de fonctionnement votées au budget primitif 2022.

Réalisé 2022 en dessous du prévisionnel principalement car certains postes de la crèche n’ont pas trouvé « preneur » pendant plusieurs mois.

Après discussion et ajustements, les élus du CCAS proposent d’inscrire au prochain vote du budget 2023 un total d’environ 373 000 € (comprend notamment l’augmentation du prix de l’électricité et les nouvelles dépenses liées à l’achat des forfaits de ski jeunes de Montvalezan pour l’hiver 2022-2023)

#### **Zoom sur la Crèche Les P’tits Mouzets**

Didier Charvet – bilan des recettes de facturation de la prestation aux familles = la 2<sup>ème</sup> plus mauvaise année depuis l’ouverture en décembre 2013 ; seulement 35 272 € pour un fonctionnement avec une crèche ouverte désormais à l’année à minima 5 jours/semaine. Le faible remplissage a également pour effet de réduire nos subventions PSU/CEJ. On le savait, mauvais remplissage pendant l’hiver 2021-2022. Au regard des effectifs d’enfants insuffisant, nous n’aurions finalement pas eu besoin d’embaucher le second saisonnier « hiver » ; cela a creusé le déficit.

Concernant les dépenses salariales, des postes sont donc restés plusieurs mois sans être pourvus – limitant ainsi le déficit de la structure pour 2022 à 67000€ contre 83 000€ initialement prévus au budget primitif. Le personnel en place a été particulièrement sollicité à l’automne dernier pour combler le déficit d’agents.

Pour mémoire, l’évolution du déficit de la crèche depuis 2022 et prévu pour 2023 correspondant au changement de fonctionnement de la structure – passage d’un fonctionnement « saisonnier » avec fermetures annuelles à un fonctionnement à l’année sans fermetures annuelles : ouverture 5 jours/7 sauf en hiver 7/7 souhaité

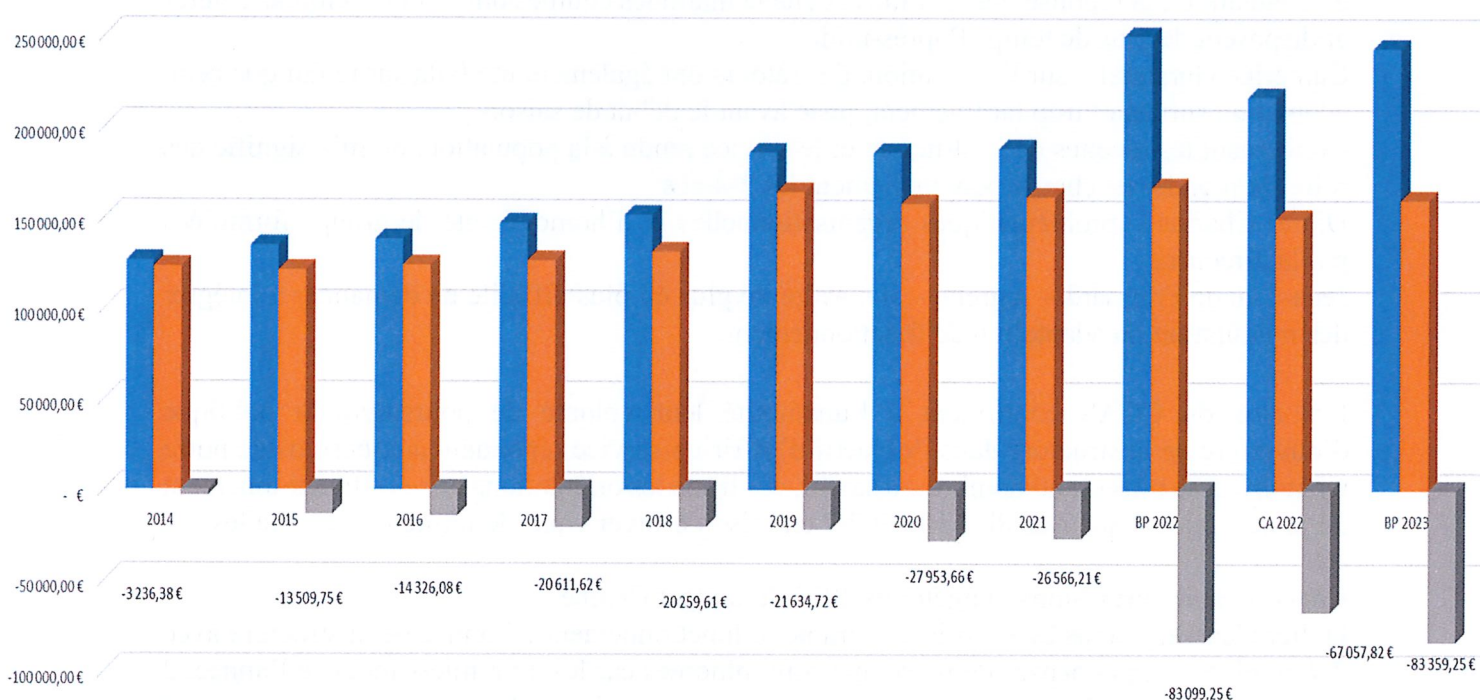
Evolution des dépenses, recettes et déficit de la crèche Les P'tits Mouzets depuis sa création

En orange = recettes de fonctionnement de la crèche

En bleu = dépenses de fonctionnement de la crèche

En gris = déficit de la crèche

Evolution du déficit de la crèche 2017-2023



Discussion :

Catherine Garandel – concernant le faible nombre d'enfants inscrits l'hiver 2021-2022, c'est aussi l'effet conjugué de l'ouverture de la MAM en simultanée – dans l'incertitude de l'ouverture de la MAM pour la saison d'hiver, certaines familles avaient inscrits leurs enfants sur les 2 structures avant de basculer sur la MAM

Magali Vinson – il faut du temps pour stabiliser une fréquentation avec une évolution de service de cet ampleur – passage à l'année +7/7 en hiver + complétude avec la MAM

Didier Charvet – en tout cas, depuis, il n'y a pas eu à mettre en œuvre de commission d'admission avant saison d'hiver pour arbitrer écarter des inscriptions – le projet d'extension de la crèche a été mis en sommeil.

A noter, pour le fonctionnement hivernal, nous avons eu quelques retours de mécontentement sur la fermeture de la crèche le dimanche – sur les ressources humaines, 1 candidate locale a fait part de son mécontentement de n'avoir pas été reçue - famille de saisonniers qui avait choisi La Rosière car il y avait une solution de garde pour leur enfant le dimanche – disposer d'une solution de garde le dimanche est un atout fort pour les employeurs de la station

Odile Villiod – j'ai aussi un autre retour via une connaissance – une candidature CAP Petite Enfance de Séez qui est allée travailler aux Arcs car pas de réponse de notre part



Catherine Garandel – j’ai été également sollicitée par des tiers qui ont regretté l’absence de volonté de la structure d’ouvrir le dimanche – à priori, les réponses formulées par la structure ne sont pas totalement alignées sur la trajectoire politique – avec cette fermeture le dimanche de dernière minute, nous paierons les conséquences l’hiver prochain, forcément, les gens seront frileux et dans le doute

Odile Villiod – autres remarques sur les modalités d’accueil - l’adaptation des jeunes enfants est pratiquée les après-midis alors que sur ce créneau, les enfants dorment y compris l’enfant en adaptation ; la réponse qui est faite est que le matin les équipes ont d’autres enfants à gérer et disposent de plus de temps l’après-midi

Catherine Garandel – sur l’adaptation, des retours ont également été faits sur le fait que cette adaptation survenait trop tardivement, juste avant le début de saison

Concernant les recettes de la structure et le service rendu à la population, on m’a signifié des refus de prendre en charge ponctuellement les 3-4 ans

Didier Charvet – problématiques organisationnelles et d’homogénéité de groupe formulées par la directrice

Jean-Claude Fraissard – regrette – il s’avère de plus en plus difficile de demander à intégrer des modulation ou adaptation de fonctionnement

Les élus du CCAS confirment à l’unanimité leur volonté de poursuivre la politique d’ouverture de la structure dans l’objectif d’offrir un service répondant aux besoins de notre territoire et au plus grand nombre – à savoir, confirme les orientations prises – fonctionnement à l’année, 5 jours sur 7 de 8h à 18h et 7/7 en saison d’hiver – pas de fermetures annuelles.

Concernant les prévisions budgétaires 2023 du budget Crèche

Didier Charvet – nous avons pris en compte le fonctionnement à l’année de la structure avec 7/7 en hiver – les dépenses de personnel sont minorées car les 4 premiers mois de l’année, 2 postes ne sont actuellement pas pourvus – néanmoins, le niveau de rémunération des équipes a été revisité à la hausse – désormais, nous avons calé un niveau de rémunération des CAP Petite Enfance de niveau supérieur – car c’est devenu impossible de recruter dans les conditions « avant covid », au regard de la forte concurrence entre structure et du déficit majeur de personnel sur la filière en France.

Philippe Gimbret – en synthèse, selon ces éléments, le déficit de la crèche pour 2023 serait de 83 500€ environ. Pour mémoire, le déficit prévisionnel 2022 était de 83 000 € au moment du vote des budgets.

#### **Autres dépenses – Brindze, Service Civique, Aînés, Perros Guirec**

Philippe Gimbret – présente les propositions

Jean-Claude Fraissard – rappelle – en investissement, semble important de prévoir une enveloppe de rénovation de quelques appartements à la Brindze pour assurer un renouvellement suffisant



Décision :

Les élus du CCAS valident les propositions telles qu'ajustées en vue de la préparation des votes budgétaires à venir. Total des dépenses de fonctionnement du CCAS = 372 000€ environ, à date.

**1.4 Action sociale – distribution de bois façonnés issus des travaux d'élagage réalisés par les services techniques**

Jean-Claude Fraissard – les services techniques ont stocké environ 8 stères de bois consécutivement aux travaux d'élagage réalisés dans la commune – le bois est sec et prêt à être brûlé

Didier Charvet – le sujet avait été évoqué lors du précédent CCAS, mais vous souhaitez faire quelques vérifications

Décision :

Proposer 2 stères aux 3 personnes identifiées ; si acceptation, faire livrer dès que possible

**1.5 Avis consultatif sur liste des demandeurs de logements OPAC**

Sans objet – pas d'appartements disponibles

**1.6 Tour de table**

Odile Villiod – qualité des repas cantine scolaire – j'ai des retours qui indiqueraient que la qualité diminue

Didier Charvet – je note, mais cette question n'est pas dans le périmètre du CCAS

Jean-Claude Fraissard – prévoir une dégustation sur site à partir des restes

*Fin de Séance =10h40.*

**La Secrétaire de séance**

**Arlette Noir**

**Le Président**

**Jean-Claude Fraissard**

